

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 04 JUIN 2026

Délibération n°2026.06.181

Désignation des représentants de GrandAngoulême à l'Association de gestion du fichier de la demande de logement social de Poitou-Charentes (AFIPADE)

LE QUATRE JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 29 mai 2026

Secrétaire de Séance: Guillaume CHUPIN

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **69**

Nombre de pouvoirs: **5**

Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Sarah AMRANI, Brigitte BANIZETTE, Jean-Luc BEURCQ, Eric BIOJOUT, Karine BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Thierry BOUILLEAU, Fadila BOUTAYEB, Catherine BRIE, Michel BUISSON, Christine CAMUS, Stéphane CHAPEAU, Hortense CHARTIER-CHEVALERIAS, Guillaume CHUPIN, Jean-Claude COURARI, Frédéric CROS, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Gérard DESAPHY, Fabienne DOUCET, Laurent DUGUE, Nathalie DULAIS, Matthieu DUSSAIGNE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Ludovic GERBOU, Hélène GINGAST, Michel GOMEZ, Jérôme GRIMAL, Rémi HUBERT, Thierry HUREAU, Pascal JAUMARD, Sandrine JOUINEAU, Samantha LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Daniel MAGNIER, Lionel MAHERAULT, Annie MARAIS, Annie MARC, Stéphanie MARCHAND, Patrick MARDIKIAN, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Philippe MONJARRET, Bénédicte MONTEGU, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Coralie PASQUIER, Dominique PEREZ, Thierry PERONNAUD, Yannick PERONNET, Anne-Aziliz PETIT-LOUBOUTIN, Jean-Philippe POUSSET, Calixte ROCHETEAU, Hugo ROUGIER, Gérard ROY, Magali SAINT HILAIRE, Morgan VANDESTICK, Lucy VIOLIN, Elise VOUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Aurélie ZADRA, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : François ELIE à Pascal MONIER, Charlène MESNARD-CALMELS à Jean-Philippe POUSSET, Gilbert PIERRE-JUSTIN à Stéphanie MARCHAND, Maryline VINET à Michel GOMEZ, Zalissa ZOUNGRANA à Elise VOUVET,

Excusé(s): Damien RONDEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260618-2026_06_181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026
Publication : 18/06/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 4 JUIN 2026

**DÉLIBÉRATION
N°2026.06.181**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME A L'ASSOCIATION DE GESTION DU FICHIER DE LA DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL DE POITOU-CHARENTES (AFIPADE)

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : Néant

Enjeux : []

La loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de Mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion dite « MOLLE » a réorganisé la coordination et la gestion de la demande de logement public social en généralisant à l'échelle départementale l'attribution du numéro unique.

Ainsi, l'association des fichiers partagés de la demande de logement social en Nouvelle-Aquitaine (AFIPADE), association de loi 1901, a été créée en 2011 à l'initiative des bailleurs sociaux de l'ancienne région Poitou-Charentes pour mettre en place un dispositif de "fichiers partagés" de la demande de logement social. Son activité s'étend aujourd'hui sur dix départements de la région Nouvelle Aquitaine.

A cette fin, l'association des fichiers partagés de la demande de logement social en Poitou-Charentes (AFIPADE) a été créée. Elle se compose de :

- Membres de droit : toutes les personnes morales ayant pris l'option d'être lieu d'enregistrement ;
- Membres associés : l'Etat (au niveau régional et l'association régionale des organismes sociaux pour l'habitat en Poitou-Charentes,
- Membres partenaires : les personnes morales n'ayant pas pris l'option d'être lieu d'enregistrement et notamment les collectivités ayant en charge le suivi d'un public spécifique (public prioritaire, Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées, Conférence Intercommunale du Logement).

En tant que collectivité gérant un Plan Local d'Urbanisme et une Conférence Intercommunale du Logement, il est intéressant pour GrandAngoulême d'avoir une vision permanente de l'évolution de la demande de logement social sur le territoire, que ce soit quantitativement ou qualitativement et donc d'avoir accès aux éléments du fichier.

GrandAngoulême est membre de l'AFIPADE depuis 2011 et à ce titre, dispose de représentants en son sein, qu'il convient de désigner.

L'assemblée ayant délibéré à l'unanimité pour un vote à main levée,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260618-2026_06_181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026
Publication : 18/06/2026

Je vous propose :

DE DESIGNER Monsieur Hassane ZIAT en tant que représentant titulaire et Monsieur Jean-Jacques FOURNIE en tant que suppléant à l'association des fichiers partagés de la demande de logement social en Poitou-Charentes (AFIPADE).

Pour : 71 Contre : 0 Abstention : 3 Non votant : 0	APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20260618-2026_06_181-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/06/2026
Publication : 18/06/2026